



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Électricien / Électricienne

(Incluant la spécialité d'installateur / installatrice de systèmes de sécurité)



DESCRIPTION DU MÉTIER - Électricien

- Fait des travaux de construction, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien d'installations électriques;
- Les installations peuvent servir à des fins d'éclairage, de chauffage et de force motrice. Ces travaux incluent les fils, les câbles, les conduits, les accessoires, les dispositifs et les appareils électriques faisant partie de l'installation elle-même.

DESCRIPTION DU MÉTIER - Installateur de systèmes de sécurité

- Réalise des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien des divers systèmes de sécurité, tels qu'alarmes-incendie, alarmes intrusion, systèmes de communication d'urgence, cartes d'accès et vidéosurveillance;
- Diagnostique précisément les problèmes pour ensuite appliquer une solution adaptée;
- Répare les systèmes de sécurité dans les secteurs commerciaux et industriels (ordinateurs et contrôleurs électroniques, composantes électroniques autour d'une porte, caméras, dispositifs tels que détecteurs de mouvements et contacts de porte, barrières de stationnement et tourniquets, branchements de composantes aux panneaux de contrôle, configuration de logiciels);
- Teste les installations et le matériel et effectue le contrôle de qualité après réparation;
- Forme les usagers sur les logiciels;
- Remplit et maintient la documentation reliée aux projets et appels de service;
- Travaille en équipe pour la résolution de problèmes.

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE - Électricien

- Préalable scolaire catégorie 1 + carte ASP Construction

CONDITION D'ÉMISSION D'UN CERTIFICAT DE COMPÉTENCE - Installateur de systèmes de sécurité

- Préalable scolaire catégorie 1
- Permis de conduire valide, classe 5
- Carte BSP – membre du Bureau de la sécurité privée
- Carte ASP – santé et sécurité du travail

EMPLOI

- Âge moyen de l'électricien (2020) : 38,4 ans
- Âge moyen pour l'ensemble des métiers (2020) : 39,1 ans

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Jours bassin ouvert*	Équilibre de la main-d'œuvre	S.O.
Moyenne des heures du métier*	2018 : 1013 heures Projection 2022** : 1491 heures	2018 : 1171 heures 2020 : 1086 heures
Nombre de salariés dans la région (apprentis/compagnons)**	269	Compagnons : 13 076 Apprentis : 6150
Nombre supplémentaire de personnes pour combler l'offre et la demande dans les prochaines années (2019-2028)**	99	1850
Émissions de certificats de compétence en 2020 (diplômés/bassin)	21 diplômés 0 non diplômé	1074 diplômés 0 non diplômé

* Référence de janvier 2021 à décembre 2021.

** Données provenant du Rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, *Analyse prospective de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, 2019.*

*** Données combinées installateur et électricien.



ASSOCIATION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Relations du travail

Fiche du métier

Électricien / Électricienne

(Incluant la spécialité d'installateur / installatrice de systèmes de sécurité)



FORMATION ACADÉMIQUE - ÉLECTRICIEN

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018)	67 inscriptions	3607 inscriptions
Coordonnées	CFP de Sept-Îles* 9, rue de la Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5E3 418 964-2875 CFP Manicouagan* 600, rue Jalbert, Baie-Comeau (Québec) G5C 1Z9 418 589-0867	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	1085 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

FORMATION ACADÉMIQUE - INSTALLATEUR DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

	CÔTE-NORD	ENSEMBLE DU QUÉBEC
Taux d'inscriptions au DEP régional (moyenne 2013-2018)	0 inscription	206 inscriptions
Coordonnées	S.O.	
Estimation des besoins de diplômés	S.O.	75 diplômés

* Reconnaissance des acquis.

CONSTATS RÉGIONAUX

- L'industrie de la construction ainsi que le métier dans la région constituent des aspects à promouvoir auprès des jeunes et des personnes en réorientation de carrière.
- Selon les types travaux, ceux-ci peuvent être réglementés par la Commission de la construction du Québec ou non réglementés. Lorsque les travaux sont non réglementés, les données sur les heures travaillées n'apparaissent pas dans la fiche.
- La moyenne d'heures est affectée par une multitude de facteurs (ex. : rénovation domiciliaire, temps partiel volontaire, début de carrière en milieu d'année, taux de roulement, double certificat de compétence, etc.). À noter que plus de 70 % de la main-d'œuvre font plus de 1200 heures par année rapportées à la Commission de la construction du Québec.
- Installateur de systèmes de sécurité : une spécialité du métier d'électricien, cette profession est méconnue, mais offre une multitude de perspectives d'emplois pour les prochaines années. Cette spécialité travaille généralement à l'année et les candidats intéressés sont placés rapidement. Le contexte de la spécialité favorise la quantité d'heures travaillées.
- Électricien : un métier où l'on doit effectuer le programme d'étude afin d'accéder à l'industrie. Les perspectives d'emplois sont très bonnes pour l'ensemble du Québec.
- Côte-Nord : l'excès de la demande en main-d'œuvre est comblé par les travailleurs des autres régions.

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX DU MÉTIER

Association canadienne de la sécurité (CANASA-Québec)
Mme Danielle Paquin, directrice affaires gouvernementales - Québec
T. : 1 905 513-0622, poste 226 - 514 884-3343
T. : 1 800 538-9919, poste 226 | C. : dpaquin@canasa.org



Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)
M. Simon Bussière, vice-président du CMEQ
T. : 514 738-2184 | C. : simon.bussiere@cmeq.org

Association de la construction du Québec
Conseillers en relations du travail
T. : 1 866 939-2271 | C. : directionrt@acq.org